

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Les serpillières imprégnées FD 312 prêtes à l'emploi sont destinées au nettoyage et à la désinfection par essuyage des sols, de l'équipement du cabinet, etc.

##### Catégories de produits [PC]

PC8 - Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

##### Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

##### Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL SE, Höpfigheimer Str. 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: [+49 7142 705-0](tel:+4971427050), Fax: [+49 7142 705-500](tel:+497142705500), [info@duerrdental.com](mailto:info@duerrdental.com)

DÜRR DENTAL BENELUX B.V.B.A., Molenheidebaan 97, 3191 Hever, Belgium

Tel: [+32 15 61 62 71](tel:+3215616271), Fax.: [+ 32 15 61 09 57](tel:+3215610957), [info@durr.be](mailto:info@durr.be)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Bien que ce produit ne soit pas soumis à l'obligation d'identification, nous recommandons d'observer les conseils de sécurité.

##### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/....

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
**Révision :** 01.01.2018  
**Date d'édition :** 01.01.2018

**Version (Révision) :** 3.0.1 (3.0.0)

### SECTION 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Description

Les serpillières sont imprégnées d'une solution de FD 312 prête à l'emploi. Une serpillière contient d'alkyle-benzyle-diméthyle-chlorure d'ammonium, des agents tensioactifs anioniques, des agents nettoyants alcalins, des agents complexants, matières odorantes et agents auxiliaires dans une solution aqueuse.

##### Composants dangereux

BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119965180-41 ; N°CE : 269-919-4 ; N°CAS : 68391-01-5

Poids : < 0,07 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

##### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### En cas de contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

##### En cas d'ingestion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Eau en aérosol Brouillard d'eau Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) n'est connu(e).

##### Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### Équipes d'intervention

##### Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### Autres informations

Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures inférieures à 5 °C.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

### Protection yeux/visage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### Protection de la peau

#### Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

#### Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

### Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### Contrôle de l'exposition professionnelle

#### Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** lingettes

**Couleur :** blanc

**Odeur :** aromatique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )	non applicable	
<b>Point éclair :</b>		non applicable	
<b>Température d'ignition :</b>		non applicable	
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		non applicable	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		non applicable	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )	non applicable	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	aucune/aucun	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	non applicable	
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )	non applicable	
<b>pH :</b>		10,5 - 11,5	
<b>log P O/W :</b>		non applicable	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	non applicable	DIN gobelet 4 mm
<b>Seuil olfactif :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Teneur en COV maximale (CE) :</b>		0	Pds %
<b>Solides inflammables :</b>	Non applicable.		
<b>Matières solides comburantes :</b>	Non applicable.		
<b>Propriétés explosives :</b>	Non applicable.		
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :</b>	N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.		

### 9.2 Autres informations

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

#### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Effets aigus

Concentré:

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5900 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	négligeable
Paramètre :	ETA ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	500 mg/kg

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Un contact fréquent prolongé avec la peau et les yeux peut causer l'irritation.

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OECD 402
Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	négligeable
Paramètre :	ETA ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	1100 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par inhalation (vapeur)
Dose efficace :	négligeable

##### Effet irritant et caustique

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

Concentré: Irritabilité in vitro: irritant. Méthode : OECD 431. Lingettes: Non irritant.

### Sensibilisation

Concentré: Cobaye: pas d'effet sensibilisant. Méthode : OECD 406.

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune information disponible.

### 11.5 Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

#### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 0,28 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

#### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons  
Dose efficace : 0,032 mg/l  
Temps d'exposition : 816 h

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 0,016 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Méthode : OECD 202

#### Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 0,0042 mg/l  
Temps d'exposition : 504 h

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : ErC50 ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Paramètres d'évaluation : Inhibition de la courbe de croissance  
Dose efficace : 0,049 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OECD 201

#### Toxicité bactérielle

Paramètre : EC50 ( BENZYL DIMETHYL ALKYL AMMONIUM CHLORIDE ; N°CAS : 68391-01-5 )  
Espèce : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : 7,75 mg/l  
Temps d'exposition : 3 h  
Méthode : OECD 209

### 12.2 Persistance et dégradabilité

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
**Révision :** 01.01.2018  
**Date d'édition :** 01.01.2018

**Version (Révision) :** 3.0.1 (3.0.0)

### Décomposition abiotique

Pas de données disponibles.

### Biodégradation

Pas de données disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Aucun donnée sur le produit il-même n'est disponible. Aucune donnée disponible

#### Adsorption/Désorption

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/ de l'emballage

##### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans la toilettes. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

##### Élimination appropriée / Emballage

Éliminer les emballages de façon à ce qu'ils puissent être recyclés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
Révision : 01.01.2018  
Date d'édition : 01.01.2018

Version (Révision) : 3.0.1 (3.0.0)

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CE = Commission European  
CED = Catalogue Européen des déchets  
CEN = Comité européen de normalisation  
CL50 = Concentration léthale médiane  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction  
CO<sub>2</sub> = Dioxyde de carbone  
COV = Composés organiques volatils  
CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)  
DL50 = Dose léthale médiane  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
IATA = Association international du transport aérien  
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile international - instruction technique  
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP  
Mention H = Mention de danger SGH  
NE = Norme Européenne  
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
ONU = Nations Unies  
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques  
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)  
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)  
UE = Union Européenne  
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 312 wet wipes Désinfection des surfaces  
**Révision :** 01.01.2018  
**Date d'édition :** 01.01.2018

**Version (Révision) :** 3.0.1 (3.0.0)

---

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---